

DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE LISLE SUR TARN**

Ville de Lisle-sur-Tarn

NOMBRE DE MEMBRES

En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	27

SEANCE DU 12 avril 2023**L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril**

à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lisle-sur-Tarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Pôle des aînés ruraux sis allée des Promenades, sous la présidence de **Madame LHERM Maryline, Maire.**

Date de la convocation : 6 avril 2023

Présents : ALARY Isabelle, COLLIN Nathalie, DAVID Laurent, FONVIEILLE Liliane, GAILLAC Patrick, GONTIER Chantal, LAMBERT Annie, LAMBERTO Marie-Claude, LHERM Maryline, LIBBRECHT Daniel, LOPEZ Anthony, MAYERAS Philippe, PELEGRY Jean-Bernard, PUIBASSET Pascale, PUJOLAR Théo, ROBERT Florence, ROQUES François, SALANDIN Didier, VILETTES Max, THIEBAUD Béatrice, ZION Philippe, DE OLIVEIRA Katy, TKACZUK Jean.

Date d'Affichage : 6 avril 2023

Absents excusés (pouvoirs) :

FOGLIARINO Patrice donne pouvoir à ROBERT Florence
MONTEILLET Mathieu donne pouvoir à LOPEZ Anthony
ORIOU Clarisse donne pouvoir à DE OLIVEIRA Katy
VEYRIES Laurent donne pouvoir à TKACZUK Jean

N° 13-2023

Secrétaire : ROBERT Florence

Finances – Maison de santé pluriprofessionnelle – Budget primitif 2023

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le budget primitif suivant :

		BP
DEPENSES de FONCTIONNEMENT		- €
RECETTES de FONCTIONNEMENT		- €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 560 000,00 €
21	Immobilisations Corporelles	3 560 000,00 €
21318	Autres bâtiments publics	3 560 000,00 €

2158	Autres immobilisations	- €
------	------------------------	-----

RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 560 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 264 679,00 €
1641	Remboursement Capital d'Emprunts	2 264 679,00 €
16441	Opérations Afférentes à l'Emprunt	- €
10	Dotations & participations	1 295 321,00 €
10222	FCTVA	- €
1322	Régions	130 000,00 €
1323	Départements	285 633,00 €
13251	GFP de rattachement	10 000,00 €
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	869 688,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	- €
SOLDE	- €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 560 000,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 560 000,00 €
SOLDE	- €

SOLDE GENERAL	- €
----------------------	------------

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette affaire à **L'UNANIMITÉ**

Fait et publié à Lisle-sur-Tarn, le 14 avril 2023

Le Maire,

Maryline LHERM



CR

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte. Il informe que la présente décision administrative peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il peut être introduit un recours gracieux auprès du maire de la commune de Lisle-sur-Tarn pendant le délai de recours contentieux. Le silence gardé pendant celui-ci équivaut à une décision implicite de rejet susceptible elle-même d'un recours contentieux dans les délais précités (article R421-1 et 421-2 du code de la justice administrative). La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs.